

**Annexe 1**  
**Certificat de capacité d'orthophoniste - Référentiel d'activités**

**Définition de l'orthophonie**

L'orthophonie est une profession de santé relevant de la famille des métiers de soins.

Elle consiste à prévenir, à évaluer et à traiter les difficultés ou troubles :

- du langage oral et écrit et de la communication,
- des fonctions oro-myo-faciales,
- des autres activités cognitives dont celles liés à la phonation, à la parole, au langage oral et écrit, à la cognition mathématique,

Elle consiste également à :

- à maintenir les fonctions de communication et de l'oralité dans les pathologies dégénératives et neuro-dégénératives,
- et à dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer les fonctions verbales.

L'orthophonie s'attache aux dimensions plurielles du concept de langage, comme moyen d'expression, d'interaction et d'accès à la symbolisation dans toutes ses dimensions, notamment :

- dimensions linguistiques : préverbales, articulatoires, phonologiques, prosodiques, lexico-sémantiques, morphosyntaxiques, mais aussi habiletés discursives et pragmatiques, notamment dans la distinction énoncé/énonciation, ...
- dimensions cognitives dépendantes des fonctions mnésiques, des fonctions exécutives, du raisonnement, des ressources attentionnelles et des cognitions sociales,
- dimensions psycho-affectives : le langage comme organisateur de la pensée et du psychisme,
- dimensions sociales : le langage comme vecteur de la socialisation et repère d'identité culturelle.

L'orthophonie s'intéresse également à toutes les altérations de la sphère oro-faciale sur les plans moteur, sensitif et physiologique, ce qui recouvre les altérations de phonèmes, les dysfonctions linguales, les troubles des modes respiratoires, la dysphagie, les troubles observés dans les paralysies faciales et les dysfonctionnements de l'appareil manducateur.

**Rappel de la législation et de la réglementation existante - extraits**

*Sur le plan législatif et réglementaire*

« Est considérée comme exerçant la profession d'orthophoniste toute personne qui, non médecin, exécute habituellement des actes de rééducation constituant un traitement des anomalies de nature pathologique, de la voix, de la parole et du langage oral ou écrit, hors la présence du médecin.

Les orthophonistes ne peuvent pratiquer leur art que sur ordonnance médicale ».

Article L4341-1 du code de la santé publique

« Pour exercer, l'orthophoniste doit être titulaire du certificat de capacité d'orthophoniste ».

Arrêté du 28 juin 2002

« Nul ne peut exercer la profession d'orthophoniste s'il n'est muni du certificat de capacité d'orthophoniste établi par le ministre de l'éducation nationale et le ministre de la santé publique et de la population ou de l'un des diplômes et attestations d'étude d'orthophonie établis par le ministre de l'éducation nationale antérieurement à la création dudit certificat (art. L 4341-3 CSP) »

Loi N° 64-699 du 10 juillet 1964

« Dans l'exercice de son activité, l'orthophoniste prend en compte les dimensions psychologique, sociale, économique et culturelle de chaque patient à tout âge de sa vie »

« L'orthophonie consiste :

Art. 1 :

- à prévenir, à évaluer et à prendre en charge, aussi précocement que possible, par des actes de rééducation constituant un traitement, les troubles de la voix, de l'articulation, de la parole, ainsi que les troubles associés à la compréhension du langage oral et écrit et à son expression.
- à dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer ces fonctions »

Art. 2. - Dans le cadre de la prescription médicale, l'orthophoniste établit un bilan qui comprend le diagnostic orthophonique, les objectifs et le plan de soins. Le compte rendu de ce bilan est communiqué au médecin prescripteur accompagné de toute information en possession de l'orthophoniste et de tout avis susceptible d'être utile au médecin pour l'établissement du diagnostic médical, pour l'éclairer sur l'aspect technique de la rééducation envisagée et lui permettre l'adaptation du traitement en fonction de l'état de santé de la personne et de son évolution.

Art. 4. - La rééducation orthophonique est accompagnée, en tant que de besoin, de conseils appropriés à l'entourage proche du patient.

L'orthophoniste peut proposer des actions de prévention, d'éducation sanitaire ou de dépistage, les organiser ou y participer. Il peut participer à des actions concernant la formation initiale et continue des orthophonistes et éventuellement d'autres professionnels, la lutte contre l'illettrisme ou la recherche dans le domaine de l'orthophonie.

Décret 2002-721 du 2 mai 2002

### Définition du métier

L'orthophoniste est un professionnel de santé de premier recours.

Il intervient auprès de personnes susceptibles de présenter des troubles de la communication, du langage dans toutes ses dimensions, et des autres activités cognitives, et des fonctions oro-myo-faciales. Il exerce avec autonomie la conduite et l'établissement de son diagnostic orthophonique et la prise de décision quant aux soins orthophoniques à mettre en œuvre.

Dans sa fonction de soin, il intervient dans le cadre d'un projet thérapeutique personnalisé au travers :

- du bilan et du diagnostic des troubles du patient,
- de la prise en charge de ces troubles dans l'objectif d'acquisitions, d'apprentissages, d'optimisation, de restauration, et de maintien des fonctions et habiletés de langage et des autres activités cognitives, de communication et des fonctions oro-myo-faciales.
- de la réalisation d'actes/gestes techniques dévolus à sa compétence et liés à sa fonction et à son expertise diagnostique et rééducative
- de la mise en œuvre, si nécessaire, de gestes de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur

Son intervention contribue notamment au développement et au maintien de l'autonomie, à la qualité de vie du patient et au rétablissement de son rapport confiant à la langue.

L'orthophoniste dispense des soins à des patients de tous âges présentant des troubles congénitaux, développementaux ou acquis, sans distinction de sexe, d'âge, de culture, de niveau socioculturel ou de type de pathologie.

Dans sa mission de professionnel de santé, il intervient également auprès des patients, de leurs aidants, des professionnels de la santé ou de l'éducation et du public dans le cadre d'activités de prévention et de dépistage, d'activités d'éducation thérapeutique du patient, d'activités d'expertise et de conseil, et de coordination des soins.

De par la nature de sa fonction et de sa mission, il doit avoir une expertise approfondie de la langue du pays dans lequel il exerce.

### Activités

- 1 - Réalisation du bilan et de l'évaluation nécessaires à l'établissement du diagnostic orthophonique et du projet thérapeutique
- 2 - Prise en charge individuelle ou en groupe du patient en orthophonie.
- 3 - Prévention et dépistage des troubles du langage, de la communication et des fonctions oro-myo-faciales.
- 4 - Education thérapeutique des patients et de leur entourage.
- 5 - Expertise et conseil dans le domaine de l'orthophonie.
- 6 - Organisation et coordination des soins.
- 7 - Gestion des ressources.
- 8 - Veille professionnelle et actions d'amélioration des pratiques professionnelles
- 9 - Recherche et études en orthophonie.
- 10 - Formation et information des professionnels et des futurs professionnels.

#### Activités détaillées <sup>1</sup>

##### 1 - Réalisation du bilan et de l'évaluation nécessaires à l'établissement du diagnostic orthophonique et du projet thérapeutique

###### ● *Principales opérations constitutives de l'activité*

###### **Prise de contact**

- Première prise de contact directe ou téléphonique émanant du patient et/ou de son représentant et/ou du médecin.
- Recueil de la plainte du patient ou de son représentant.
- Recueil d'informations sur les motifs de l'indication du bilan orthophonique.
- Prise de rendez-vous avec le patient.
- Recueil des données personnelles du patient.
- Recueil des premiers éléments nécessaires à la mise en œuvre de l'évaluation orthophonique.
- Information au patient ou à son représentant quant aux pièces administratives à fournir.
- Information au patient ou à son représentant quant aux documents médicaux nécessaires à l'investigation.

###### **Préparation de la première séance d'évaluation.**

- Réalisation d'un dossier personnalisé
- Intégration du dossier orthophonique dans le dossier médical personnel.
- Recherche des outils d'évaluation nécessaires au bilan en fonction de la demande
- Préparation du matériel nécessaire à l'évaluation.
- Prise d'informations dans la littérature médicale et/ou scientifique à partir de l'indication d'évaluation.
- Aménagement de l'espace du bureau en fonction des caractéristiques du patient.

###### **Accueil du patient et/ou de son entourage**

- Accueil du patient et de son entourage.
- Présentation réciproque de l'orthophoniste du patient et de ses accompagnants.
- Ecoute du patient et recueil d'informations sur sa demande
- Information du patient et/ ou de son entourage sur les modalités du bilan orthophonique.
- Information du patient et de son entourage sur les documents nécessaires à la réalisation du diagnostic orthophonique en fonction des éléments d'informations identifiés au cours de l'entretien.

---

<sup>1</sup> Les activités décrites sont celles qui sont le plus souvent réalisées, elles ne sont pas exhaustives, elles correspondent à l'état de la réflexion au jour de leur production et peuvent se voir modifier selon les modalités ou les lieux d'exercice, des connaissances ou des informations nouvelles, voire des organisations différentes.

- Information du patient quant à ses droits vis-à-vis des soins proposés et à ses droits de prise en charge.

#### **Recueil d'informations concernant la nature de la demande du patient et sa situation**

- Recueil d'informations approfondies sur la plainte et sur le parcours de soins du patient.
- Recueil des documents nécessaires à l'intervention en orthophonie.
- Recueil des données administratives du patient.
- Recueil des résultats des examens médicaux et paramédicaux.

#### **Entretien avec le patient, ses aidants et/ou son entourage familial, social et professionnel permettant de construire l'anamnèse**

- Recueil des éléments d'anamnèse concernant le patient
- Recueil d'informations sur le patient, ses difficultés, son niveau de connaissance ou le niveau de connaissance de son entourage sur ses difficultés et sur sa manière de s'y adapter.
- Recueil d'informations sur la personnalité, la culture, les langues et les habitudes de vie du patient.
- Recueil d'informations sur les suivis, les traitements, les examens ... .
- Recueil d'informations sur l'environnement du patient
- Recueil d'information sur les différents intervenants auprès du patient, aides et adaptations dont il bénéficie ...
  
- Recueil d'informations sur les activités du patient.
- Recueil d'informations sur les centres d'intérêt du patient (culturels, artistiques, ...)
- Recueil d'informations sur les répercussions éventuelles des troubles sur le patient et son entourage.
- Recueil d'informations sur les éventuels signes de douleur et/ou de souffrance.
- Recueil d'informations sur les éventuels signes de maltraitance.
- Recueil d'informations sur les attentes et la position du patient vis-à-vis de la démarche et l'intervention en orthophonie.

#### **Recueil d'informations auprès des professionnels de santé**

- Recueil d'informations sur les examens effectués et les diagnostics posés.
- Recueil d'informations sur les différentes prises en charge du patient et leurs modalités.
- Recueil d'informations sur les traitements déjà effectués, ceux en cours et ceux indiqués.

#### **Observation des indices relevant des troubles du langage, de la communication et des fonctions oro-myo-faciales.**

- Observation du comportement et de l'attitude du patient et/ou de son entourage.
- Observation de la motricité globale du patient.
- Observation de la morphologie du patient.
- Observation de l'environnement du patient (visites, questionnaires, ...)
- Observation des interactions entre le patient et son environnement et/ou son entourage.
- Observation des interactions du patient avec l'orthophoniste
- Observation du patient quant à son adaptation au contexte du bilan
- Observation du comportement cognitif du patient lors du bilan
- Observation du patient en situation de tâches au cours des épreuves de l'évaluation

#### **Utilisation d'outils d'observation clinique et/ou d'épreuves standardisées permettant d'évaluer les fonctions du langage, de la communication, des fonctions cognitives et oro-myo-faciales.**

- Utilisation de matériel spécifiquement adapté (grilles, questionnaires, tests standardisés, enregistrements vidéo et audio, ...)
- Enregistrement des résultats des épreuves standardisées.
- Enregistrement audio et/ou vidéo des épreuves administrées.
- Lecture des résultats recueillis lors de la passation des épreuves.
- Ecoute et visionnage des enregistrements audio et/ou vidéo des épreuves.
- Transcription des corpus.
- Cotation des corpus ou des résultats des épreuves standardisées.
- Calcul des résultats.
- Réalisation d'un examen anatomique et fonctionnel.
- Nettoyage et asepsie du matériel.

### Réalisation du diagnostic orthophonique

- ✎ Formulation permanente des hypothèses en cours de test dans une démarche hypothético-déductive
- ✎ Adaptation de la passation en fonction des hypothèses formulées
- ✎ Report des résultats des observations cliniques et des cotations obtenues sur les cahiers de passation et les grilles d'évaluation.
- ✎ Comparaison entre les résultats obtenus et ceux constituant l'étalonnage des épreuves auprès des sujets tout-venants
- ✎ Relevé des compétences du patient et de ses difficultés / troubles
- ✎ Recherche de l'étiologie de ses difficultés et troubles
- ✎ Prise en compte des impacts de la situation de bilan.
- ✎ Formalisation du diagnostic orthophonique et explicitation auprès du patient et / ou de son entourage.
- ✎ Demande d'examens complémentaires
- ✎ Formulation d'une réponse à la demande de pronostic, réajustable dans le temps
- ✎ Formulation d'un projet de soins.

### Formalisation du projet thérapeutique en orthophonie

- Rédaction du compte rendu écrit du bilan orthophonique :
  - o Transcription des éléments nécessaires à l'établissement du diagnostic orthophonique et/ou à sa compréhension ;
  - o Transcription des observations des indices-et analyse des troubles du langage, de la communication, des fonctions cognitives et des fonctions oro-myo-faciales ;
  - o Transcription quantitative des résultats obtenus aux épreuves ;
  - o Transcription qualitative des données recueillies dans le cadre de l'entretien
  - o Transcription qualitative des résultats obtenus aux épreuves ;
  - o Transcription des données étiologiques ;
  - o Transcription du diagnostic orthophonique avec son interprétation ;
  - o Transcription du projet thérapeutique ;
  - o Transcription du nombre de séances proposées ;
  - o Indications des examens complémentaires proposés.
  - o Transcription du libellé de l'évaluation inscrit à la nomenclature ;
  - o Cotation écrite de la pathologie et de son libellé à la nomenclature ;
- Intégration de ces données dans le dossier de soins orthophonique informatisé.

### Entretien avec le patient et/ou son entourage sur le projet thérapeutique en orthophonie

- Présentation des résultats obtenus, du diagnostic et du projet d'intervention en orthophonie.
- Explication au patient et/ou à son entourage du diagnostic posé, de l'état pathologique ou non mis en évidence par l'évaluation en référence au fonctionnement d'un individu dépourvu de la pathologie identifiée.
- Explication du rôle thérapeutique de l'orthophoniste.
- Description des modalités d'intervention.
- Information du patient et/ou de son entourage sur les modalités administratives de mise en œuvre de l'intervention en orthophonie.
- Information du patient sur le coût de l'intervention en orthophonie et la prise en charge par les caisses d'assurance maladie et d'assurance maladie complémentaire.
- Présentation du fonctionnement du cabinet ou du service.
- Information sur les différents intervenants et leurs rôles respectifs.
- Information sur la prise en charge pluridisciplinaire.
- Recherche de l'adhésion du patient à la démarche de soins et mise en place d'une alliance thérapeutique avec le patient.

#### ● *Types de situations significatives*

#### ● *Résultats attendus*

#### ● *Méthodes, outils, ressources utilisés*

### 2 – Prise en charge individuelle ou en groupe du patient en orthophonie

#### ● *Principales opérations constitutives de l'activité*

### Préparation de l'intervention orthophonique

- ✎ Réalisation d'un dossier individuel personnalisé.
- ✎ Intégration du dossier orthophonique dans le dossier médical personnel.
- Lecture des comptes rendus des séances précédentes.
- Prises de contact et recueil d'informations auprès des autres professionnels de santé.
- Recherche et adaptation des supports d'intervention.
- Réalisation d'un planning de soins et d'un échéancier des objectifs.
- Préparation du matériel nécessaire aux séances.
- Mise au point de matériels, de supports, de modalités d'intervention spécifiques.
- Préparation des aménagements nécessaires à l'accueil du patient et à sa prise en charge.
- Rédaction de notes d'évolution.
- Rédaction de comptes-rendus d'intervention.

#### **Réalisation de l'intervention orthophonique auprès du/des patients**

- Rencontre du patient et de son entourage
- Entretien avec le patient sur les outils, méthodes, appareillages envisageables.
- Réalisation de séances de rééducation, d'adaptation, réadaptation, d'intervention précoce et de maintien dans le domaine de l'orthophonie, individuelles ou de groupe avec ou sans support informatique.
- Fabrication ou adaptation avec le patient et utilisation de matériels et de supports spécifiques.
- Formation du patient aux gestes techniques et à l'utilisation des outils existants pour palier ou compenser son handicap.
- Suivi de l'observance par le patient du traitement orthophonique et de la réalisation des examens complémentaires.
- Recueil des résultats des examens complémentaires.
- Suivi du patient : entretien auprès du patient, ses aidants, son entourage.
- Observation en situation individuelle ou collective des effets thérapeutiques sur le patient et sur ses interactions avec son environnement.
- Transmission des informations et des recommandations au patient.

#### **Réalisation de l'intervention orthophonique auprès des aidants et/ou de l'entourage**

- ✎ Préparation des aménagements nécessaires à l'accueil de l'entourage et/ou des aidants.
- Accueil de l'entourage et/ou des aidants naturels
- Formation de l'entourage et/ou des aidants naturels en vue de l'utilisation écologique de moyens de communication adaptés au patient et à ses troubles.
- Formation de l'entourage aux gestes techniques liés au patient et à ses troubles.
- Formation de l'entourage à des techniques et des actions favorisant la communication avec le patient.
- Fabrication ou adaptation d'outils de soins et de supports spécifiques avec l'entourage.
- Fabrication de supports d'information et de recommandations aux aidants et/ou à l'entourage.
- Transmission d'informations et de recommandations aux aidants et/ou à l'entourage, notamment les professionnels intervenant auprès du patient

#### **Réalisation d'actions favorisant l'adaptation du patient à son environnement**

- ✎ Information sur les aides matérielles et financières.
- ✎ Orientation vers une personne et /ou une structure ressource.
- Réalisation de documents accompagnant les demandes de compensation, d'aides matérielles et financières.
- Accompagnement en milieu scolaire adapté ou ordinaire.
- Accompagnement en milieu professionnel.
- Mise en situation et entraînement à l'utilisation d'outils spécifiques.
- Formalisation de projets d'insertion, de réinsertion, de projets socioprofessionnels et scolaires en fonction du degré du handicap du patient et de ses projets personnels y compris en lien avec d'autres professionnels.
- Liaisons permanentes avec les intervenants du milieu d'insertion scolaire, professionnel, institutionnel ou social du patient dans le respect du secret professionnel.
- Interventions en réunions interprofessionnelles et restitutions aux autres membres de l'équipe.

#### ● **Types de situations significatives**

#### ● **Résultats attendus**

● **Méthodes, outils, ressources utilisés**

**3 – Prévention et dépistage des troubles du langage, de la communication et des fonctions oro-myo-faciales**

● **Principales opérations constitutives de l'activité**

**Réalisation d'actions de prévention primaire et secondaire dans un cadre individuel ou collectif**

- ↗ Réalisation d'actions de recherche concernant les milieux, les situations, les populations, les pathologies ou les populations à risque en lien avec les structures et ressources existantes
- ↗ Formalisation et diffusion de programmes d'intervention en prévention secondaire.
- ↗ Information et/ou sensibilisation sur les fonctions et sur les troubles du langage, de la communication et sur les fonctions oro-myo-faciales ainsi que sur les signes d'alerte, dans un souci de promotion de la santé publique.
- ↗ Formation de publics ciblés au repérage des signes d'alerte et à l'utilisation des outils de repérage.
- ↗ Information du public sur le champ de compétences de l'orthophoniste et sur les conditions d'accès aux soins en orthophonie.
- ↗ Préparation logistique d'actions d'information, de sensibilisation et de communication en lien avec le champ de compétences de l'orthophonie.
- ↗ Interventions dans les manifestations en lien avec le champ de compétences de l'orthophonie.
- ↗ Formalisation de propositions d'actions de prévention en direction de partenaires institutionnels respectant un cahier des charges ou dans le cadre de démarches en lien avec les politiques de santé publique.
- ↗ Fabrication et diffusion d'outils et de supports d'intervention et d'outils et de supports permettant de repérer les signes d'alerte dans différents contextes.
- ↗ Réalisation et/ou recherche d'outils de dépistage.
- ↗ Réalisation d'actions de dépistage.
- ↗ Formulation de recommandations pour favoriser le développement et/ ou le maintien de la communication.
- ↗ Formulation de recommandations afin d'éviter l'apparition ou de freiner le développement de troubles du langage, de la communication et des fonctions oro-myo-faciales.
- ↗ Présentation et diffusion de documents et/ou de matériel.

**Réalisation d'actions de prévention tertiaire dans le contexte du soin ou de l'éducation thérapeutique**

- ↗ Mise en place d'actions de suivi thérapeutique.
- ↗ Formulation et présentation de recommandations et de conseils en vue de réduire l'effet ou la prévalence d'un trouble chez une personne ou une population.
- ↗ Recueil, réalisation et diffusion de supports et d'outils d'information et de conseil en vue de réduire l'effet ou la prévalence d'un trouble chez une personne ou une population.

**Conduite d'actions de promotion de l'intégration des personnes présentant des troubles du langage, de la communication et des fonctions oro-myo-faciales**

- ↗ Mise en place de partenariats avec les structures institutionnelles.
- ↗ Veille réglementaire et constitution de bases de données réglementaires et législatives.
- ↗ Information du public sur la législation en vigueur en matière d'intégration des personnes présentant un handicap lié à une altération d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale, cognitive ou psychique, un polyhandicap ou un trouble de santé invalidant.

● **Types de situations significatives**

● **Résultats attendus**

● **Méthodes, outils, ressources utilisés**

#### **4- Éducation thérapeutique des patients et de leur entourage**

##### **Préparation des actions d'éducation thérapeutique**

- Information du patient sur la possibilité de bénéficier d'une action d'éducation thérapeutique et sur ses modalités de prise en charge.
- Recueil d'informations permettant de réaliser ou d'actualiser le diagnostic éducatif du patient.
- Recueil d'informations sur les savoirs, les savoir-faire, le ressenti et le projet de vie du patient.
- Recueil d'informations sur la perception par le patient de ses ressources et de facteurs défavorables.
- Recueil d'informations sur les facteurs limitant et facilitant l'acquisition ou le maintien des compétences d'auto-soin et leur utilisation dans la vie quotidienne, la mise en œuvre de son projet et l'acquisition de la mobilisation des compétences d'adaptation.
- Formulation avec le patient des compétences à acquérir au regard de son projet et de la stratégie thérapeutique.
- Définition et formalisation d'un programme personnalisé d'éducation thérapeutique en lien avec le patient et les autres professionnels de santé intervenant auprès de lui.
- Rédaction d'un programme d'activités d'éducation thérapeutique.

##### **Mise en œuvre des actions d'éducation thérapeutique dans un cadre individuel ou collectif**

- Sensibilisation, information du patient et de son entourage à la pathologie et ses troubles.
- Sensibilisation, information et formation du patient et de son entourage à des protocoles et/ou à des conduites à tenir et/ou de la mise en place de moyens afin de ralentir la progression de la maladie et/ou de prévenir les complications.
- Réalisation de séances collectives ou individuelles d'éducation thérapeutique pour l'acquisition des compétences d'auto-soins et d'adaptation.
- Réalisation de séances individuelles d'évaluation des compétences acquises, des changements chez le patient et du déroulement du programme d'éducation thérapeutique.
- Réalisation d'entretiens motivationnels
- Réajustement du projet d'éducation thérapeutique

##### **Coordination autour du patient, des professionnels de santé impliqués dans la prise en charge de la maladie chronique**

- Suivi du programme personnalisé d'éducation thérapeutique en lien avec les autres professionnels de santé intervenant auprès du patient.

#### **5 - Expertise et conseil dans le domaine de l'orthophonie**

##### **Conseil dans le domaine de l'orthophonie**

- Conseil auprès des partenaires dans le cadre d'actions entreprises à leur initiative dans le domaine de l'orthophonie.
- Conseil auprès de différentes instances sur les décisions à prendre quant aux dossiers d'attribution des ressources pour les patients atteints de troubles de communication, du langage ou des fonctions oro-myo-faciales.
- Conseil auprès de différentes instances quant à l'instruction de dossiers dépendant de leur compétence concernant les patients atteints de troubles de communication, du langage ou des fonctions oro-myo-faciales.
- Conseil auprès des autres professionnels dans le cadre de l'insertion et/ou de la réinsertion professionnelle.
- Conseil au sein des structures institutionnelles et/ou des instances décisionnaires.

##### **Expertise dans le domaine de l'orthophonie**

- Réalisation de rapports d'expertise à partir de l'analyse de dossiers et bilans orthophoniques sur les capacités des patients à effectuer certaines activités ou pour permettre l'attribution d'aides adaptées.
- Réalisation de rapports d'expert et de rapports techniques à l'attention des structures institutionnelles et/ou des instances décisionnaires.

## 6 - Organisation et coordination des soins

### ● *Principales opérations constitutives de l'activité*

#### **Gestion administrative**

- ↗ Information du patient et/ou de ses aidants sur les procédures administratives relatives à une prise en charge en orthophonie.
- ↗ Enregistrement d'informations dans le dossier patient.
- ↗ Gestion et mise à jour des dossiers patients.
- ↗ Archivage des dossiers patients selon la législation en vigueur
- ↗ Télétransmission de données.
- ↗ Enregistrement informatisé des actes réalisés.
- ↗ Etablissement des documents administratifs nécessaires à la prise en charge auprès de la caisse d'assurance maladie du patient.
- ↗ Tenue de statistiques sur les actes réalisés en institution.

#### **Gestion du temps de l'activité professionnelle**

- ↗ Réalisation du planning quotidien et hebdomadaire permettant de répondre à la demande de soins.
- ↗ Formalisation du planning de rendez-vous en fonction des autres interventions auprès des patients, des locaux disponibles et des interventions à domicile.
- ↗ Gestion du planning d'utilisation des matériels nécessaires à l'intervention orthophonique.

#### **Enregistrement et transmission de données**

- ↗ Enregistrement et transmission de données médicales sur les patients.
- ↗ Transmission d'informations orales et écrites aux professionnels concernés dans le cadre du respect des obligations conventionnelles relatives au bilan orthophonique dans le respect du secret médical.
- ↗ Rédaction et transmission d'informations orales et écrites à la personne, à l'entourage et aux institutions concernées en respectant le cadre légal et le secret médical.
- ↗ Réalisation d'actions de signalement en cas de constat de maltraitance du patient.

#### **Coordination des activités**

- ↗ Echanges d'information avec les partenaires dans le respect du secret médical.
- ↗ Echanges d'informations et interventions lors de réunions de travail pluriprofessionnelles, en lien avec les différents partenaires concernés.
- ↗ Prises de contact, échanges d'information, mise en place et animation de temps d'échanges en vue d'assurer l'articulation, la coordination et la priorisation des soins, notamment en tant qu'interlocuteur privilégié du patient.
- ↗ Préparation de synthèses cliniques.
- ↗ Animation de réunions de synthèse, de temps de travail thématiques et/ou interprofessionnels.
- ↗ Intervention en réunion de synthèse ou de transmission entre équipes de soins.
- ↗ Suivi de la mise en œuvre des actions préventives en lien avec les autres professionnels impliqués.
- ↗ Information des professionnels de santé du champ de compétences de l'orthophoniste.
- ↗ Animation et gestion de réseaux.

#### **Interventions en réunions institutionnelles**

- ↗ Interventions lors des réunions institutionnelles : conseils de service ou de pôle, réunions d'organisation, réunions d'élaboration du projet de service ou de pôle, commission des soins infirmiers de rééducation et médico-techniques, ...

#### **Représentation de la profession dans différentes instances**

### ● *Types de situations significatives*

### ● *Résultats attendus*

### ● *Méthodes, outils, ressources utilisés*

## 7 - Gestion des ressources

### Gestion des ressources humaines de la structure

- ✎ Recrutement, gestion de la rémunération et des obligations sociales liées au personnel participant à l'activité : administratif, d'entretien, soignant, ...
- ✎ Réalisation des fiches de poste, de l'emploi du temps, des horaires des salariés de la structure.

### Suivi de la comptabilité, des budgets et de la trésorerie

- ✎ Tenue de la comptabilité du cabinet conformément aux règles comptables édictées par l'administration fiscale pour les entreprises libérales non commerciales avec ou sans le soutien d'un expert comptable et/ou d'une association de gestion agréée.
- ✎ Suivi des opérations bancaires.
- ✎ Archivage des pièces comptables.
- ✎ Gestion de la trésorerie.
- ✎ Gestion et suivi d'un budget et des investissements.

### Réalisation des déclarations et des règlements dus par la structure

- ✎ Rédaction de la déclaration de bénéficiaires professionnels non commerciaux en temps et forme réglementaires.
- ✎ Règlement des factures et des charges sociales en respectant les échéances et les règles administratives.
- ✎ Souscription d'une couverture sociale obligatoire et/ou facultatives et d'assurances professionnelles.

### Facturation des actes et suivi des règlements des patients

- ✎ Saisie de la codification des actes.
- ✎ Facturation des actes.
- ✎ Relance des impayés.
- ✎ Réalisation et suivi des envois et des retours vis-à-vis de la caisse d'assurance maladie.
- ✎ Proposition de facilités de paiement selon la situation du patient.
- ✎ Encaissement des honoraires.

### Suivi des prestations de service

- ✎ Entretiens avec les prestataires de services

### Gestion matérielle du cabinet ou du service

- ✎ Contrôle de l'accessibilité des locaux.
- ✎ Contrôle du bon état des mobiliers mis à disposition des patients dans l'ensemble des locaux et du matériel utilisé lors des séances d'orthophonie.
- ✎ Contrôle de la propreté des locaux.
- ✎ Contrôle de la conformité du matériel aux règles de sécurité.
- ✎ Application des règles d'hygiène et de sécurité concernant le matériel et contrôle de leur respect.
- ✎ Suivi et mise à jour du matériel informatique, des logiciels.
- ✎ Échanges d'informations sur l'organisation logistique du service ou du cabinet

### Gestion et suivi des stocks

- ✎ Budgétisation du matériel nécessaire à l'intervention orthophonique, de l'outillage et du matériel de bureau.
- ✎ Commande du matériel nécessaire à l'intervention orthophonique, de l'outillage et du matériel de bureau.
- ✎ Rangement et gestion des stocks de matériel à usage thérapeutique, de l'outillage et du matériel de bureau.
- ✎ Contrôle de l'état des stocks et du matériel.

- **Types de situations significatives**

- **Résultats attendus**

- **Méthodes, outils, ressources utilisés**

## 8 – Veille professionnelle et actions d'amélioration des pratiques professionnelles

- **Principales opérations constitutives de l'activité**

### **Actualisation des connaissances et veille professionnelle en lien avec les réseaux professionnels**

- ↳ Constitution, alimentation et consultation de bases d'informations sur la profession d'orthophoniste et les connaissances professionnelles.
- ↳ Lecture critique de revues professionnelles, de publications, de médias spécialisés.
- ↳ Consultation de sites professionnels.
- ↳ Lecture de travaux de recherche internationaux en orthophonie.
- ↳ Lecture de travaux de recherche internationaux dans les domaines en lien avec l'orthophonie.
- ↳ Suivi des logiciels édités en fonction des besoins, des avancées scientifiques et thérapeutiques.
- ↳ Suivi des évolutions des matériels et des outils d'intervention en orthophonie et mise à jour des connaissances théoriques et techniques relatives à leur utilisation.
- ↳ Suivi de groupes de supervision ou de lecture entre professionnels.
- ↳ Travaux de réflexion basés sur des références culturelles et thérapeutiques.

### **Réalisation d'actions d'analyse des pratiques professionnelles**

- ↳ Échanges et analyses de pratiques professionnelles avec ses pairs ou avec d'autres cliniciens.
- ↳ Apport d'éléments dans le cadre d'élaboration de recommandations de bonnes pratiques ou dans le cadre d'évaluation de pratiques professionnelles.
- ↳ Mise en place de débats sur les questions éthiques dans un contexte de rééducation, de réadaptation, de soins.
- ↳ Formalisation de pratiques professionnelles à visée d'évaluation des pratiques.

### **Suivi d'actions de formation, de congrès, de colloques...**

- ↳ Réception d'informations (colloques et congrès, ...)
- ↳ Communication, intervention, partage d'informations.
- ↳ Vérification de la conformité des actions de formation professionnelle proposées au regard de la législation en vigueur et des avis des instances compétentes.
- ↳ Suivi de formations aux formats et contenus appropriés aux besoins de l'orthophoniste.
- ↳ Suivi des impacts de la formation sur sa pratique professionnelle.
- ↳ Participation au recueil de corpus pour la recherche

- **Types de situations significatives**
- **Résultats attendus**
- **Méthodes, outils, ressources utilisés**

## **9 – Recherche et études en orthophonie**

- **Principales opérations constitutives de l'activité**

### **Activités de recherche liées aux besoins en santé publique et liées aux mesures d'impact**

- ↳ Recherche d'informations sur les milieux, les situations, les populations, les pathologies à risque en lien avec les structures et les ressources existantes : structures sanitaires et sociales, associations, organismes, autres actions de dépistage, ...
- ↳ Formalisation de propositions d'actions de dépistage et de leur évaluation en direction de partenaires institutionnels en réponse à des appels d'offres ou dans le cadre de démarches spontanées en lien avec les politiques de santé publique.
- ↳ Réalisation d'études dans le domaine des soins et de l'intervention de l'orthophoniste.

### **Activités de recherche clinique**

- ↳ Formulation d'hypothèses de recherche répondant à des questionnements innovants et productifs.
- ↳ Recueil d'informations dans le cadre d'une démarche de recherche.
- ↳ Réalisation de rapports d'études.
- ↳ Rédaction de protocoles ou de procédures.
- ↳ Rédaction d'articles en vue d'une publication dans une revue scientifique.
- ↳ Exposé des travaux de recherche.
- ↳ Réalisation de publications à usage de ses pairs et/ou d'autres professionnels de santé.
- ↳ Accompagnement de travaux professionnels.

### **Activités de recherche et d'exploitation de bases de données**

- ✎ Exploitation et veille sur des bases de données existantes dans les domaines d'intervention de l'orthophoniste.
- ✎ Recherche, sur les bases de données existantes, des recommandations de bonnes pratiques.
- ✎ Mise en place de banques de données.
- ✎ Recherche d'informations dans les bases de données bibliographiques.
- ✎ Recueil d'informations sur les recherches conduites en orthophonie et dans les disciplines en rapport avec les problématiques rencontrées en orthophonie.

#### **Développement de collaborations pluridisciplinaires**

- ✎ Développement de collaborations avec les structures et centres de recherche : sociétés savantes, équipes de recherche universitaires, Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), Centre national de la recherche scientifique (CNRS), ...
- ✎ Développement des collaborations multicentriques (par exemple programme hospitalier de recherche clinique (PHRC), ...)
- ✎ Développement de collaborations internationales de recherche

- ***Types de situations significatives***
- ***Résultats attendus***
- ***Méthodes, outils, ressources utilisés***

● **10 - Formation et information des professionnels et des futurs professionnels**

● **Principales opérations constitutives de l'activité**

**Formation des professionnels de santé en exercice**

- ↳ Recueil d'informations sur les besoins en formation des professionnels de santé.
- ↳ Réalisation de séances d'information collective auprès du personnel des institutions et des services hospitaliers.
- ↳ Réalisation de documents de référence à l'usage des professionnels de santé, des patients et des aidants.
- ↳ Formation des professionnels de santé sur des thématiques en lien avec le champ d'intervention de l'orthophoniste.
- ↳ Formation des professionnels de santé au dépistage en vue d'une orientation adaptée en orthophonie.

**Mise en œuvre d'un projet de formation**

- ↳ Formalisation de séquences de formation : contenu, thématique, recrutement des formateurs, conditions matérielles de réalisation, ...
- ↳ Formalisation de projets pédagogiques.
- ↳ Conduite de séquences de formation à destination des étudiants en orthophonie ou de professionnels.
- ↳ Intervention au sein des équipes pédagogiques.
- ↳ Réalisation de séances de suivi pédagogique.
- ↳ Réalisation d'évaluation des compétences acquises par l'étudiant.
- ↳ Démonstration d'interventions et présentation d'exemples cliniques dans un but pédagogique.

**Accueil, accompagnement des étudiants et de nouveaux professionnels**

- ↳ Délivrance d'informations et de conseils aux stagiaires orthophonistes ou aux nouveaux professionnels.
- ↳ Rédaction de documents de présentation du service et des activités proposées.
- ↳ Rédaction d'un projet ou d'un protocole d'encadrement.
- ↳ Suivi des étudiants dans leur processus d'apprentissage.
- ↳ Réalisation de séances d'analyse réflexive des situations rencontrées en stage, avec les étudiants
- ↳ Lecture et accompagnement de travaux de recherche menés par des étudiants en orthophonie.
- ↳ Intervention au sein de jurys d'évaluation des mémoires de recherche des étudiants en orthophonie.
- ↳ Réalisation d'actions d'évaluation dans le cadre de jurys : examens, concours, stages, validation des acquis de l'expérience, etc.

**Contrôle des prestations de stagiaires**

- ↳ Mise en situation professionnelle.
- ↳ Accompagnement et supervision des stagiaires dans l'ensemble des situations professionnelles et dans les actions de recherche
- ↳ Renseignement des documents de suivi.
- ↳ Lecture et correction de travaux écrits de stagiaires ou de professionnels en formation.
- ↳ Réalisation d'actions d'évaluation des étudiants dans l'ensemble des situations professionnelles et dans les actions de recherche.
- ↳ Accompagnement du projet professionnel du stagiaire.

● **Types de situations significatives**

● **Résultats attendus**

● **Méthodes, outils, ressources utilisés**

**Annexe 2**

**Certificat de capacité d'orthophoniste - Référentiel de compétences**

**Compétences<sup>1</sup>**

- 1. Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique**
- 2. Élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient**
- 3. Concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie**
- 4. Établir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique**
- 5. Élaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique**
- 6. Concevoir et mettre en œuvre une prestation d'expertise et de conseil dans le domaine de l'orthophonie**
- 7. Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle**
- 8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques**
- 9. Gérer et organiser une structure ou un service en optimisant ses ressources**
- 10. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs**
- 11. Former et informer des professionnels et des personnes en formation**

---

<sup>1</sup> Dans le respect du champ d'intervention des autres professions réglementées

**Compétences détaillées**

**Compétence 1 :**

**Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique**

1. Apprécier dès la prise de contact le degré d'urgence et la gravité d'un trouble à partir des éléments et des moyens à la disposition de l'orthophoniste
2. Repérer et analyser la plainte et les attentes du patient et de son représentant légal ou le tiers de confiance
3. Rechercher, analyser et interpréter les différentes catégories de données nécessaires à l'élaboration du diagnostic orthophonique
4. Adapter le questionnement anamnestique aux hypothèses induites par les informations collectées auprès du patient
5. Élaborer une démarche diagnostique à partir des éléments recueillis au cours de l'entretien préalable relatif à la plainte et à l'anamnèse
6. Identifier les étapes, les modalités et les outils nécessaires à la réalisation du bilan orthophonique et les éléments d'information indispensables pour analyser la situation du patient
7. Organiser, planifier et réaliser le bilan orthophonique et le bilan d'évolution
8. Émettre une ou plusieurs hypothèses diagnostiques à partir de la synthèse des informations collectées et des éléments perçus au cours de la rencontre
9. Compléter et / ou réorienter l'évaluation en cours de test, si nécessaire, en fonction de ces hypothèses formulées
10. Élaborer un diagnostic orthophonique précisant le type de difficultés / troubles, leur-spécificité ou non, et leur évolution probable à partir du relevé des capacités du patient et du degré de sévérité de ses difficultés / troubles et en sélectionnant la terminologie adéquate parmi les termes diagnostiques en usage en orthophonie
11. Émettre et réajuster un pronostic orthophonique à partir du diagnostic réalisé, du trouble constaté, son degré de sévérité, d'hypothèses d'évolution probables des troubles et des effets attendus de l'intervention en orthophonie
12. Évaluer la pertinence d'une intervention en orthophonie
13. Rédiger le compte-rendu du bilan orthophonique en respectant la réglementation en vigueur

<b>Critères d'évaluation :</b> <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<b>Indicateurs :</b> <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
<b>Appréciation du degré d'urgence et de gravité</b>	Le degré de maîtrise de la langue parlée par le patient est analysé Ses facultés de compréhension de la langue sont analysées Les principaux signes d'alerte sont recherchés et identifiés Le questionnement est adapté et tient compte des éléments d'informations apportés par le patient ou le professionnel de santé La proposition de prise en charge en orthophonie ou de réorientation est adaptée Les éléments justifiant une prise en charge en urgence sont identifiés et expliqués
<b>Qualité de l'analyse de la plainte du patient</b>	Les éléments explicites et implicites composant la plainte sont identifiés. Ces éléments sont analysés et hiérarchisés en fonction des priorités de soin L'origine de la demande est identifiée. Les impacts du discours de l'entourage sur le patient sont repérés et explicités La demande propre du patient est discernée de celle de son entourage Les répercussions et le retentissement du trouble sur la vie quotidienne, l'environnement et l'état psychologique du patient sont identifiés L'expression par le patient du retentissement de son trouble est favorisée La manière dont le patient exprime sa plainte est prise en compte et analysée L'évolution de l'expression de la plainte par le patient est prise en compte
<b>Pertinence et exhaustivité des données recueillies sur le patient et son entourage</b>	L'aide d'un tiers est éventuellement recherchée en cas de non maîtrise ou d'incapacité de communication de la part du patient Les informations clés sur le patient et son entourage sont recherchées et identifiées : - Les connaissances du patient et / ou de son entourage sur ses troubles - Les habitudes de vie du patient, son histoire et son rapport à son histoire, - Les traitements en cours, résultats d'examens médicaux,

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les aides et adaptations dont bénéficie le patient</li> <li>- La qualité de vie du patient et de son entourage</li> <li>- Les interactions du patient avec son environnement et avec l'orthophoniste</li> <li>- Les stratégies de compensation du patient</li> <li>- Les pathologies et/ou des troubles associés et les moyens de leur prévention</li> <li>- Les facteurs pouvant contre-indiquer la rééducation</li> <li>- Les fonctions, les compétences et les performances du patient</li> </ul> <p>Le niveau de vigilance du patient et son degré de coopération          La prise de parole du patient est analysée à partir d'éléments sur sa façon de se présenter, de se situer par rapport à son entourage, de signifier son identité          Le discours du patient et son rapport au langage dans ses différents aspects cognitifs et psychiques est identifié, recueilli et observé cliniquement          La communication verbale et non verbale du patient est identifiée et analysée          L'impact des troubles (à l'origine de la demande) sur l'intégration sociale du patient et sur son vécu psychoaffectif est recherché et identifié          La nécessité d'investigations complémentaires est évaluée et expliquée          Les fonctions à évaluer pour organiser les différentes parties du bilan sont repérées          Les besoins d'informations ou de connaissances complémentaires, notamment sur une pathologie, sont repérés          L'évolution du patient au cours du bilan est analysée          Les informations nouvelles apparaissant au cours du bilan sont repérées et prises en compte</p>
<p><b>Pertinence des modalités de recueil de l'information</b></p>	<p>Les moyens augmentatifs ou alternatifs à la communication verbale sont identifiés          Ces moyens sont utilisés de manière adaptée en cas de besoin          Les données disponibles (anamnèse, informations issues du dossier médical, imagerie médicale, examens médicaux, audiogrammes, ...) sont comprises, explicitées et prises en compte          Les outils d'investigation sont choisis et adaptés en fonction de chaque patient, de sa pathologie, de sa demande et de ses réticences          Ce choix est explicité          L'autorisation de recueil enregistré est recherchée auprès du patient et/ou de son entourage          Les modalités d'utilisation des outils d'évaluation retenus sont maîtrisées (propriétés métrologiques, procédures d'utilisation, limites,          Les modalités de l'entretien et du recueil d'informations sont adaptées à la pathologie et aux besoins du patient          L'examen clinique est réalisé dans le respect des recommandations professionnelles          Les gestes techniques à visée diagnostique réalisés lors de l'examen clinique sont maîtrisés et expliqués          Le questionnement anamnestique évolue en fonction des données recueillies auprès du patient et des échanges avec l'entourage et d'autres professionnels          La transcription et le décodage de l'alphabet phonétique international sont utilisés</p>
<p><b>Qualité de l'analyse des données et de l'élaboration du diagnostic</b></p>	<p>Des liens sont établis entre les différents types de données recueillis au cours du bilan          Les résultats des évaluations sont analysés de manière qualitative et quantitative          L'évolution des résultats et des données dans le temps est prise en compte          Des corrélations entre les résultats des données recueillies dans le cadre des différents examens sont établies et les distorsions repérées          Des hypothèses quant aux facteurs étiologiques, aux facteurs déclenchants, gênants ou favorisants sont émises et explicitées          Les hypothèses posées en cours d'entretien et leurs modalités de prise en compte sont explicitées          Les éléments clés du tableau clinique du patient sont identifiés et hiérarchisés au travers des différents domaines à explorer          Les éléments clés permettant de valider ou d'infirmer les hypothèses sont identifiés au travers de l'analyse de la démarche d'évaluation normative, descriptive et critériée          Des mises en liens sont établies entre les résultats obtenus, les données scientifiques, les modèles théoriques et les connaissances théoriques et cliniques          Des corrélations entre les résultats aux différentes épreuves sont recherchées afin de mettre en évidence des facteurs explicatifs          Un lien est effectué entre le diagnostic, les éléments de dossier portés à la</p>

	<p>connaissance de l'orthophoniste, la plainte exprimée et les besoins du patient</p> <p>La pertinence d'une intervention en orthophonie est évaluée au regard de ces éléments et explicitée</p> <p>La synthèse du bilan reprend l'ensemble des données objectives et subjectives mesurées en qualité et/ou en quantité, et débouche sur la formulation d'un diagnostic orthophonique clair et cohérent</p> <p>Le pronostic s'appuie sur l'anamnèse, sur les connaissances de la pathologie ou des troubles identifiés, sur la prévision des effets attendus des différentes prises en charge programmées. et sur l'estimation des capacités du patient à s'engager dans une dynamique de progrès.</p> <p>Le vocabulaire technique et professionnel utilisé est adapté</p>
--	--

**Compétence 2 :**

**Élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient**

1. Définir et hiérarchiser à court, moyen et long termes les objectifs thérapeutiques en fonction des résultats du bilan orthophonique et des besoins du patient
2. Identifier les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un projet thérapeutique construit en accord avec le patient ou son entourage
3. Identifier et mesurer les obstacles à la mise en œuvre du projet thérapeutique et définir les solutions envisageables.
4. Définir le calendrier et les modalités de mise en œuvre du projet thérapeutique
5. Déterminer les supports nécessaires à l'intervention orthophonique et les adapter ou les élaborer si nécessaire
6. Sélectionner les systèmes de facilitation, de compensation, les systèmes alternatifs et augmentatifs adaptés aux besoins du patient et/ou de son entourage
7. Identifier, proposer et définir les conditions de mise en œuvre des adaptations et aménagements permettant d'améliorer la sécurité, la qualité de vie et l'autonomie du patient et de son entourage
8. Identifier les interventions à conduire auprès du patient et / ou de son entourage dans le cadre du projet thérapeutique en tenant compte du projet individuel du patient, de ses capacités de compréhension, d'investissement et d'appropriation
9. Identifier les professionnels concernés par la mise en œuvre du projet thérapeutique
10. Définir les critères, les échéances et les outils d'évaluation permettant un suivi du patient à partir des axes thérapeutiques choisis
11. Formaliser par écrit le projet thérapeutique en orthophonie
12. Évaluer l'état du patient et de son environnement et leur évolution tout au long du projet d'intervention et réajuster le projet thérapeutique en conséquence
13. Évaluer les effets des interventions conduites par l'orthophoniste auprès du patient et/ou de son entourage et analyser les écarts avec les résultats attendus

<b>Critères d'évaluation :</b> <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<b>Indicateurs :</b> <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
<b>Pertinence de la définition des objectifs du projet</b>	<p>Les objectifs thérapeutiques sont en adéquation avec les résultats du bilan orthophonique</p> <p>Les objectifs thérapeutiques sont en adéquation avec le projet de soins global et les attentes du patient</p> <p>Les objectifs thérapeutiques sont accessibles pour le patient et l'orthophoniste, identifiables et inscrits dans le temps</p> <p>Les choix effectués en termes de priorisation des objectifs prennent en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la pathologie du patient</li> <li>- la gravité des troubles et des difficultés</li> <li>- les besoins et les attentes du patient</li> <li>- le degré d'adhésion du patient au projet thérapeutique</li> <li>- les capacités physiques et matérielles du patient</li> </ul>

	- l'environnement du patient
<b>Pertinence du choix des interventions et de leurs modalités de mise en œuvre</b>	<p>Les outils et modalités d'intervention retenus sont en adéquation avec les objectifs thérapeutiques et les attentes du patient</p> <p>Les outils et modalités d'intervention retenus sont réalistes au regard des capacités du patient, notamment de ses capacités d'observance et de ses capacités d'investissement et d'appropriation</p> <p>Les interventions à conduire auprès de l'entourage du patient sont identifiées</p> <p>Les outils et modalités d'intervention sont correctement ciblés en référence aux priorités de l'intervention</p> <p>L'investissement consenti pour élaborer ou adapter un outil ou un support de prise en charge est en adéquation avec le bénéfice qui en est attendu</p> <p>Les dispositifs d'aide, les outils et modalités d'intervention sont adaptés en fonction des intérêts, réticences, réactions exprimées par le patient et/ou son entourage</p> <p>La pertinence de la programmation de séances collectives est évaluée et explicitée</p> <p>La programmation et le lieu des séances sont en adéquation avec le projet thérapeutique défini</p> <p>Les indications et modalités de recours à d'autres professionnels sont identifiées et explicitées</p> <p>Les aménagements et adaptations nécessaires au patient ainsi que leurs modalités de financement sont identifiés, explicités auprès du patient et de son entourage et argumentés auprès des interlocuteurs compétents</p>
<b>Pertinence de la recherche de l'adéquation du projet thérapeutique</b>	<p>Le projet thérapeutique est présenté au patient de manière claire et adaptée</p> <p>L'échéancier de la prise en charge, en fréquence de séances et en temps, est clairement expliqué</p> <p>L'adhésion du patient au projet de soins et aux objectifs du traitement sont recherchés</p> <p>Les explications apportées au patient et/ou à son entourage sur le projet thérapeutique et ses effets potentiels sont claires, réalistes et adaptées au patient</p> <p>Les arguments permettant d'accompagner le patient et/ou l'entourage dans l'acceptation de son trouble et des moyens techniques mis à sa disposition sont identifiés</p> <p>L'expression du patient vis-à-vis du projet thérapeutique, ses résistances sont prises en compte et des adaptations et réajustements du projet sont définis</p>
<b>Pertinence du suivi de l'évolution du patient et de l'évaluation du projet</b>	<p>La définition des modalités de suivi du patient (objectifs d'étape, bilans d'évolution, ....) est cohérente avec le projet thérapeutique défini</p> <p>Les objectifs d'étape sont en adéquation avec les objectifs thérapeutiques</p> <p>Les objectifs d'étape définis sont réalistes, atteignables et définis dans le temps</p> <p>Le choix des outils d'évaluation est adapté aux caractéristiques du patient et du projet</p> <p>Les outils d'évaluation sont mis en œuvre de manière adaptée</p> <p>Le transfert des acquis de la prise en charge dans la vie du patient est évalué et pris en compte</p> <p>L'ensemble des éléments nouveaux apparaissant en cours de prise en charge est pris en compte</p> <p>Les données qualitatives et quantitatives obtenues dans le cadre du bilan d'évolution et des actions d'évaluation sont comparées aux données du bilan initial</p> <p>L'analyse comparative de ces données met en évidence l'évolution du patient et les caractéristiques de cette évolution</p> <p>Les données recueillies dans le cadre de cette analyse sont comparées aux résultats attendus et les écarts sont identifiés</p> <p>Les données obtenues dans le cadre de cette analyse sont présentées au patient et/ou à son entourage</p> <p>L'expression du patient et/ou de l'entourage vis-à-vis des résultats obtenus est prise en compte dans le réajustement de l'intervention</p> <p>Les éléments permettant d'infirmer ou de confirmer le diagnostic sont recherchés, évalués et pris en compte dans la conduite des soins</p> <p>Les objectifs thérapeutiques sont réajustés en cours d'intervention</p> <p>Des aménagements sont proposés, le cas échéant et leur acceptation par le patient est évaluée</p>

**Compétence 3**

**Concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie**

1. Organiser et adapter les conditions d'accueil et d'installation nécessaires au bon déroulement de la séance
2. Définir le contenu de la séance en fonction de l'avancée du projet thérapeutique
3. Évaluer l'état psychologique et thymique du patient, sa motivation et son évolution au cours des séances
4. Mettre en œuvre l'intervention orthophonique par des gestes, des techniques, des méthodes et des supports adaptés au patient et à sa pathologie
5. Ajuster les supports et outils thérapeutiques utilisés et la durée de la séance en fonction de l'état et des réactions du patient
6. Instaurer, rééduquer, maintenir les fonctions de communication et du langage ainsi que les autres fonctions cognitives et oro-myo-faciales relevant du champ d'intervention de l'orthophoniste
7. Sélectionner et mettre en place des conduites et compensations permettant au patient de dépasser sa situation de handicap
8. Concevoir et conduire une séance de groupe seul et en coanimation
9. Analyser le déroulement de la séance et évaluer ses résultats
10. Enregistrer les données relatives aux séances réalisées dans le respect des procédures en vigueur

<p><b>Critères d'évaluation :</b>  <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p><b>Indicateurs :</b>  <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p><b>Pertinence de l'organisation de la séance</b></p>	<p>Le lieu de la séance est organisé en fonction des caractéristiques et des besoins du ou des patients.            Les objectifs de la séance individuelle sont déterminés et / ou réajustés en tenant compte des objectifs d'étape de la prise en charge, de l'évolution du patient, de sa plainte, de sa motivation, de ses capacités et des contraintes sociales            Les objectifs d'une séance de groupe sont élaborés en fonction des objectifs thérapeutiques individuels.            Le choix de la constitution du groupe de patients est explicité.            Les moyens d'atteindre les objectifs de la séance sont identifiés.            Les risques inhérents à l'état du patient et aux activités proposées sont identifiés et mesurés.            Les mesures préventives afin de limiter les risques sont identifiées et mises en œuvre            Les supports et matériels nécessaires à la séance sont identifiés.            Les supports nécessaires à la séance sont élaborés, adaptés ou préparés.</p>
<p><b>Pertinence de la mise en œuvre de l'intervention</b></p>	<p>Les gestes, appareillages et outils nécessaires aux examens, à la prise en charge et à la sécurité du patient sont mis en œuvre de manière adaptée            Les gestes nécessaires à l'intervention sont préalablement explicités au patient            La réalisation de gestes techniques exploratoires, d'entretien prothétiques ou de réadaptation sont liés à la sphère des domaines de compétence et d'intervention de l'orthophoniste            Les méthodes et supports d'intervention employés sont adaptées au patient, à sa pathologie, à son âge, à sa culture et à son milieu socioculturel</p>
<p><b>Pertinence de la conduite de séance</b></p>	<p>Les objectifs de la séance sont explicités au patient            Le vocabulaire technique et professionnel est utilisé de manière pertinente et compréhensible par le patient            Les moyens employés découlent du plan de traitement initialement projeté et de ses actualisations afférentes à l'évolution du patient            Le contenu de la séance est synthétisé dans le dossier du praticien            Le compte-rendu de séance reprend les objectifs initiaux de la séance, les pré-requis nécessaires à la conduite de la séance, le matériel utilisé, les résultats quantitatifs et qualitatifs, ainsi que la motivation du patient            Des gestes de premier secours sont éventuellement mis en œuvre en cas de risque vital chez le patient            La décision de poursuite ou d'arrêt d'un traitement repose sur les conclusions des</p>

	évaluations, sur les observations cliniques et sur l'accord du patient ou de son entourage
<b>Cohérence du contenu en lien avec le déroulement de la séance</b>	<p>Les aptitudes fonctionnelles du patient sont identifiées</p> <p>Le discours du patient et son rapport au langage dans ses différents aspects sont identifiés et analysés</p> <p>Les fonctions déficitaires sont sollicitées et entraînées de manière adaptée dans différentes situations</p> <p>Des recommandations thérapeutiques sont formulées au patient et / ou à son entourage en vue d'un transfert et/ou d'un entraînement entre les séances.</p> <p>Les techniques et méthodes de prise en charge sont expliquées et mises en œuvre dans le respect des recommandations professionnelles.</p> <p>L'état du patient est évalué à son arrivée et pris en compte au cours de la séance : des réajustements sont effectués au besoin.</p> <p>Le choix des supports est adapté en fonction de l'état du patient, de sa demande et de ses réticences.</p> <p>L'évolution de l'état psychologique et attentionnel du / des patients au cours de la séance est identifié et pris en compte</p> <p>Les modalités d'utilisation des supports sont maîtrisées par l'orthophoniste.</p> <p>En séance de groupe, la prise de parole et les interventions des participants sont organisées</p> <p>Les effets des interactions entre les patients lors d'une séance de groupe sont identifiés et pris en compte</p>
<b>Qualité de l'analyse de l'évolution du patient</b>	<p>Les effets des séances sur la vie quotidienne du patient sont identifiés et évalués</p> <p>La mise en pratique des recommandations préconisées par l'orthophoniste est vérifiée et éventuellement ajustée.</p> <p>Les données recueillies et les observations réalisées par l'orthophoniste sont comparées d'une séance à l'autre.</p> <p>Les données transmises par le patient, son entourage et / ou les autres professionnels d'une séance à l'autre sont prises en compte.</p> <p>Les points forts et faibles, les acquis et les progrès sont identifiés.</p> <p>L'évolution des compétences et des anomalies touchant le patient est évaluée dans différentes situations,</p>
<b>Conformité des opérations d'enregistrement des interventions</b>	<p>Les règles d'enregistrement des interventions orthophoniques en vigueur sont mises en œuvre en tenant compte du cadre d'exercice de l'orthophoniste (libéral ou salarié)</p> <p>Cet enregistrement est réalisé en référence à la nature des interventions conduites au cours de la séance</p> <p>Les conditions d'utilisation et de diffusion d'enregistrements dans le cadre de coopérations professionnelles, de formation ou de recherche, sont explicitées</p> <p>L'orthophoniste recueille l'accord écrit du patient ou de ses tuteurs légaux</p>

**Compétence 4 :****Établir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique**

1. Accueillir, écouter et instaurer une relation de confiance avec le patient, son entourage ou le groupe
2. Adapter sa propre communication, la nature des informations communiquées au patient et son comportement en fonction des caractéristiques du patient, de son état psychologique et thymique et de sa motivation
3. Expliquer au patient les effets attendus et les limites de l'intervention orthophonique en prenant en compte sa pathologie son niveau de connaissances, ses représentations, son environnement social, professionnel et culturel, son niveau de langage ses attentes pronostiques et son état psychologique
4. Expliquer le déroulement de la prise en charge orthophonique, et s'assurer de sa compréhension par le patient ou par son entourage
5. Négocier les modalités de l'intervention avec le patient et/ou son entourage en fonction des objectifs du projet thérapeutique
6. Faciliter, développer et analyser les interactions entre les participants à une séance de groupe ou d'accompagnement familial
7. Rechercher et/ou maintenir une alliance thérapeutique avec le patient tout au long de l'intervention

<p><b>Critères d'évaluation :</b>  <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p><b>Indicateurs :</b>  <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p><b>Pertinence de l'analyse de la dimension relationnelle inhérente à la situation de soin orthophonique</b></p>	<p>Les modalités de réalisation du bilan, ses résultats, le diagnostic orthophonique sont clairement explicités          Le cadre déontologique de l'intervention et les droits et devoirs du patient sont expliqués          Les niveaux de réceptivité, de compréhension et d'adhésion, les réactions et comportements du patient ou du groupe de personnes, sont repérés, analysés et pris en compte          L'écoute est attentive, neutre et bienveillante          Les besoins du patient sont repérés et pris en compte          Les conditions permettant de mettre en confiance le patient et d'instaurer un respect réciproque sont recherchées et explicitées          Les informations dont la diffusion nécessite une attention particulière sont identifiées en fonction des caractéristiques de chaque patient          L'importance des attentes pronostiques du patient et de l'entourage est analysée et prise en compte          Une distance thérapeutique est instaurée et respectée.</p>
<p><b>Cohérence entre le comportement adopté, le mode de communication utilisé et la situation relationnelle</b></p>	<p>Les modes de communication verbale et non verbale utilisés sont adaptés à la personne ou au groupe de personnes.          Une reformulation est proposée selon les besoins du patient et de son entourage          Les explications sont réitérées au cours de l'intervention orthophonique.          Une attitude bienveillante pour soutenir et encourager le patient est adoptée.          Les éléments clefs à prendre en compte et les comportements à adopter lors des situations relationnelles difficiles sont identifiés</p>
<p><b>Efficacité des relations mises en œuvre dans le contexte d'intervention</b></p>	<p>Les conditions propices à une continuité de la relation avec le patient sont recherchées au cours des séances          Les étapes de conduite d'un entretien dans le domaine de la santé sont identifiées et mises en œuvre          Les conditions de déroulement et les objectifs des activités prévues lors de la séance sont explicités clairement          La disponibilité du thérapeute est maintenue tout au long de la séance.          L'écart entre le ressenti du patient et la perception du trouble par l'orthophoniste est pris en compte</p>
<p><b>Efficacité de l'échange avec le patient</b></p>	<p>Les informations communiquées quant aux modalités et au cadre de l'intervention sont claires et adaptées aux préoccupations du patient et de son entourage          Les attentes exprimées et les réactions du patient et/ou de son entourage sont prises en compte          Un consensus est recherché avec le patient sur les modalités de l'intervention</p>

**Compétence 5 :**

**Élaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique**

1. Identifier les besoins, notamment d'apprentissage, du patient, des personnes ou des groupes, y compris les attentes non verbalisées, afin de réaliser ou actualiser le diagnostic éducatif ou le programme d'accompagnement familial
2. Acquérir et développer une posture éducative, notamment pour élaborer des objectifs partagés avec le patient et/ou avec son entourage
3. Utiliser les outils pédagogiques adaptés et gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de la maladie
4. Élaborer et organiser des actions de prévention et de dépistage
5. Conduire des actions d'entraînement des patients et/ou de la famille en vue de leur permettre de s'approprier les techniques d'intervention proposées par l'orthophoniste

6. Accompagner, par des techniques de communication appropriées, le patient et/ou sa famille vers des changements de comportement et d'habitude ou un réaménagement de la vie du patient en prenant mieux en compte sa santé
7. Choisir des outils pédagogiques adaptés à chaque patient et à son entourage
8. Évaluer les effets de la démarche d'éducation, de prévention ou de dépistage et définir et mettre en œuvre les réajustements nécessaires
9. Adapter la démarche éducative aux situations interférant dans la gestion normale de la maladie
10. Conseiller et éduquer la famille, les aidants naturels, les professionnels et les autres partenaires en fonction de leurs connaissances de leurs savoir-faire, et du mode de vie du patient

<p><b>Critères d'évaluation :</b>  <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p><b>Indicateurs :</b>  <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p><b>Pertinence de l'analyse des besoins</b></p>	<p>Les besoins des patients, de leur entourage et des groupes cibles sont identifiés, le cas échéant en faisant appel aux compétences d'autres professionnels          Les pathologies à risque, les milieux, les situations, les populations sont identifiés et analysés          Les risques liés aux troubles susceptibles d'être traités en orthophonie sont repérés et identifiés          Les risques spécifiques aux populations ou groupes étudiés sont repérés          Les besoins en matière d'acquisition de compétences, de gestes techniques, d'aménagement de l'environnement et d'adaptation à l'environnement liés aux troubles du patient sont identifiés avec le patient et / ou son entourage          Des objectifs d'intervention en éducation thérapeutique, accompagnement, dépistage ou prévention sont formulés en cohérence avec les besoins des patients, de leur entourage ou des populations cibles</p>
<p><b>Pertinence de la démarche éducative ou d'accompagnement</b></p>	<p>Les situations dans lesquelles le recours à l'éducation thérapeutique est pertinent sont identifiées          Les conditions permettant au patient et / ou à son entourage d'apprendre à gérer son traitement, et d'adapter son mode de vie sont clairement explicitées          Ces conditions sont en cohérence avec le mode de vie et les capacités du patient          Les ressources sanitaires, sociales et économiques mobilisables par le patient et/ou son entourage sont identifiées et prises en compte          La capacité du patient à comprendre sa maladie et à expliquer comment il adapte son mode de vie en conséquence est mesurée          La démarche éducative ou d'accompagnement est adaptée à sa cible (aidants naturels, entourage familial, patients, professionnels, autres partenaires, ...) et répond à une demande exprimée          La démarche éducative ou d'accompagnement respecte la législation et la réglementation en vigueur</p>
<p><b>Pertinence du choix des outils pédagogiques</b></p>	<p>Le choix des supports et des outils pédagogiques est cohérent avec les objectifs de l'action, les caractéristiques de la population cible et son environnement          Les dispositifs d'aide sont adaptés en fonction des réticences, des peurs ou des réactions de défense du patient et/ ou de son entourage          Le choix et les conditions de mise en œuvre des outils pédagogiques sont élaborés en lien avec les autres professionnels intervenant auprès du patient          Cette adaptation est inscrite dans le cadre d'un accord partenarial entre patient, entourage et professionnels en charge du patient</p>
<p><b>Pertinence des outils et des actions de dépistage et de prévention mis en œuvre</b></p>	<p>Les règles déontologiques et d'éthique professionnelle spécifiques aux actions de prévention ou de dépistage en orthophonie sont identifiées et respectées          La pertinence de l'intervention de l'orthophoniste dans les actions de dépistage ou de prévention envisagées est identifiée          Les objectifs, outils, modalités de mise en œuvre et d'évaluation de l'action de prévention ou de dépistage sont formalisés dans un cahier des charges          Les éléments clés du cahier des charges fourni à l'orthophoniste sont identifiés et pris en compte</p>

	<p>Le choix des outils de dépistage est adapté aux objectifs de l'action de dépistage et/ou de prévention</p> <p>Des outils de dépistage adaptés aux objectifs des actions et aux caractéristiques des personnes ou populations ciblées sont élaborés</p> <p>Le choix et les conditions de mise en œuvre des outils de dépistage ou de prévention est réalisé en lien avec les autres professionnels intervenant auprès des populations cibles</p> <p>La place et les limites du champ d'intervention de l'orthophoniste dans le cadre des actions de prévention et de dépistage sont clairement explicitées</p> <p>Les actions à mettre en place ou les informations à délivrer en fonction des résultats du dépistage ou de l'action de prévention sont clairement explicitées</p>
<b>Mesure des effets de la démarche d'éducation, de prévention ou de dépistage</b>	<p>Les effets des actions mises en œuvre sont évalués de manière adaptée</p> <p>Les actions sont réajustées en fonction des résultats</p>

**Compétence 6 :**

**Concevoir et mettre en œuvre une prestation d'expertise et de conseil dans le domaine de l'orthophonie**

1. Adapter sa pratique du bilan orthophonique et de l'analyse des besoins aux exigences des évaluations administratives et/ou médico-légales
2. Rédiger un bilan ou un avis expert compréhensible pour un administrateur médico-social et/ou un magistrat
3. Identifier et sélectionner les textes législatifs et réglementaires en vigueur afférents au handicap ou aux troubles
4. Sélectionner et conseiller le matériel adapté au handicap ou aux troubles
5. Construire des méthodes et outils d'enquête adaptés aux problèmes posés dans les contextes professionnels, scolaires et environnementaux
6. Conseiller les partenaires dans le cadre d'actions entreprises par leurs soins dans le domaine de la communication, du langage et des fonctions oro-myo-faciales
7. Conseiller les différentes instances sur les décisions à prendre quant aux dossiers d'attribution des ressources financières, techniques, matérielles et/ou humaines pour les patients atteints de troubles de la communication, du langage et/ou des fonctions oro-myo-faciales
8. Présenter, expliciter et argumenter auprès des professionnels et partenaires concernés les préconisations de l'orthophoniste
9. Évaluer les besoins d'une personne et ses capacités à pouvoir effectuer certaines activités scolaires, professionnelles et sociales à partir d'une analyse de dossiers et de bilans orthophoniques

<b>Critères d'évaluation :</b> <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<b>Indicateurs :</b> <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
<b>Pertinence dans la prise en compte du contexte de l'intervention</b>	<p>Les spécificités du contexte de l'intervention sont prises en compte (cadre administratif médico-légal, ...)</p> <p>L'environnement législatif et réglementaire en vigueur est identifié et pris en compte</p> <p>Les spécificités du contexte de l'intervention sont prises en compte dans la rédaction des avis, bilans et synthèses</p>
<b>Pertinence de la méthodologie d'intervention</b>	<p>L'analyse des besoins est pertinente et fait appel à des outils et des méthodes adaptés</p> <p>Le choix de la méthode d'intervention est pertinent</p> <p>Les conseils délivrés sont adaptés aux besoins identifiés et cohérents avec le cadre d'intervention de l'orthophoniste</p> <p>Le rôle et les limites de l'intervention de l'orthophoniste en matière de conseil sont identifiés</p>
<b>Pertinence de l'argumentation</b>	<p>Les choix effectués et les préconisations formulées par l'orthophoniste sont clairement explicités</p> <p>Les arguments développés sont pertinents et adaptés aux réactions des professionnels et partenaires concernés</p>
<b>Pertinence du conseil délivré aux différentes instances</b>	<p>Les conseils délivrés aux instances s'appuient sur la connaissance de la nature du trouble et de son degré de sévérité</p>

**Compétence 7 :**

**Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle**

1. Identifier et suivre l'évolution des connaissances scientifiques et empiriques et des pratiques cliniques professionnelles
2. Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'actualisation des connaissances, des valeurs professionnelles, de l'éthique, de la déontologie, des priorités de santé publique, et des évolutions sociétales, tout comme celles du monde de la santé
3. Adapter sa pratique professionnelle et réajuster les interventions thérapeutiques en fonction de l'analyse effectuée, des évolutions identifiées et des résultats de la démarche qualité
4. Développer ses connaissances théoriques sur l'utilisation du matériel et des outils d'intervention
5. Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels
6. Identifier les domaines de formation personnelle à développer visant l'amélioration de l'intervention en orthophonie
7. Rechercher les moyens de formation et suivre des actions de formation afin d'optimiser sa pratique professionnelle, la qualité et la sécurité des soins
8. Analyser et évaluer le contenu de la formation reçue
9. Intégrer les acquis et adapter si nécessaire sa pratique
10. Analyser les résultats et l'impact de la formation sur la pratique professionnelle

<p><b>Critères d'évaluation :</b>  <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p><b>Indicateurs :</b>  <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p><b>Pertinence de l'analyse de la pratique professionnelle</b></p>	<p>Les valeurs professionnelles, la déontologie et l'éthique de la profession sont identifiées et présentées avec clarté          La confrontation de la pratique professionnelle avec des pairs en groupe d'analyse de la pratique est recherchée          Les sources d'information permettant de suivre l'évolution du monde de la santé, de la société et des modèles de pratique professionnelle ainsi que des références théoriques, sont identifiées          Les évolutions du monde de la santé, de la société, des différents modèles de pratique professionnelle ainsi que des références théoriques sont prises en compte          Leurs impacts sur la pratique de l'orthophonie sont identifiés</p>
<p><b>Hiérarchisation des types d'information pris en compte dans l'évaluation des interventions</b></p>	<p>Les éléments devant être pris en compte dans l'évaluation des interventions orthophoniques sont identifiés : réglementation, recommandations professionnelles (relatives à la qualité, l'ergonomie, la sécurité, l'hygiène, la traçabilité), résultats de la recherche scientifique, satisfaction des patients...</p>
<p><b>Pertinence de la démarche d'analyse critique concernant les interventions orthophoniques</b></p>	<p>Les informations permettant de mener la démarche d'évaluation sont repérées et les modalités de mise à jour de ces informations sont identifiées          Les données de recherches empiriques (qualitatives et quantitatives) dans le champ de la santé publique et de la prévention sont identifiées et utilisées          Les théories linguistiques, psychologiques et cognitives sont prises en compte dans la formulation des hypothèses qui orientent le travail orthophonique et la recherche          La démarche d'analyse des activités de l'orthophoniste est fondée sur les résultats des travaux de recherche et d'analyse interprofessionnelle, supervision et autres situations de problématisation          Les axes et les moyens d'évolution sont identifiés : formation personnelle à développer, domaines d'intervention sur lesquels les efforts doivent porter, recherches bibliographiques à effectuer, ...          Des améliorations des interventions sont proposées</p>
<p><b>Pertinence de la démarche de développement professionnel continu</b></p>	<p>Les sources d'information sur les actions de formation professionnelle continue sont identifiées et mobilisées avec efficacité          Un lien entre la ou les actions de formation suivies et l'analyse des pratiques professionnelles est établi</p>

**Compétence 8 :**

**Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques**

1. Identifier, sélectionner et utiliser les bases de données scientifiques
2. Conduire une recherche bibliographique
3. Analyser et synthétiser les articles scientifiques et évaluer leur impact potentiel sur sa pratique professionnelle ou sur la recherche conduite
4. Formuler un questionnement scientifique, permettant de dégager les objectifs de la recherche
5. Élaborer un protocole de recherche
6. Identifier les organismes à consulter et les rôles des partenaires mobilisables dans la cadre de la recherche
7. Planifier et conduire une action de recherche de manière individuelle et en groupe
8. Élaborer une communication orale et rédiger un rapport et un mémoire de recherche  
Communiquer en français et en langue étrangère par écrit et par oral sur la recherche réalisée

<p><b>Critères d'évaluation :</b> <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p><b>Indicateurs :</b> <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p><b>Qualité de la recherche d'informations</b></p>	<p>Les bases documentaires internationales sont utilisées Les partenaires institutionnels et associatifs clefs de l'action de recherche sont identifiés</p>
<p><b>Pertinence de la méthode de recherche</b></p>	<p>L'objectif de la recherche est clairement identifié Les informations sélectionnées sont adaptées à l'objectif de la recherche Elles sont actualisées et organisées Les informations collectées sont analysées selon les références théoriques nécessaires et les critères scientifiques en vigueur L'analyse des informations permet d'aboutir à un résultat concret et cohérent avec les objectifs poursuivis (élaboration d'une méthodologie de soins, d'un protocole, formulation de préconisations, création d'une banque de données, ...) La méthode de recherche est expliquée avec clarté Les méthodes utilisées sont conformes aux cadres méthodologiques de recherche énoncés par la communauté scientifique et aux cadres éthique et déontologique de la profession Les travaux sont adossés à l'expertise scientifique de membres de laboratoires de recherche ou de l'enseignement universitaire d'orthophonie</p>
<p><b>Conformité de la méthode de recherche avec les bonnes pratiques professionnelles</b></p>	<p>Le questionnement scientifique et la priorisation des objectifs de la recherche sont cohérents et pertinents L'argumentation est fondée sur une démarche scientifique rigoureuse et des bases théoriques fondées et en lien avec les recommandations de la communauté scientifique</p>
<p><b>Qualité de la production</b></p>	<p>Le résultat de la recherche est clair et accessible pour son public La démarche de recherche et ses résultats sont explicités par écrit et par oral L'abstract est rédigé en français et en anglais et les mots clefs sont exprimés de manière à ce que la recherche soit identifiable dans les bases de données</p>

**Compétence 9 :**

**Gérer et organiser une structure ou un service en optimisant ses ressources**

1. Réaliser et analyser une gestion budgétaire
2. Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable d'un service d'orthophonie ou d'une structure
3. Évaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels utilisés par les orthophonistes au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité
4. Identifier les mesures correctives à prendre pour mettre en conformité les locaux, les installations et les matériels utilisés par les orthophonistes
5. Organiser l'espace professionnel et le plateau technique utilisés par les orthophonistes
6. Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités des orthophonistes
7. Organiser les achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables utilisés par les orthophonistes
8. Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures
9. Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités
10. Organiser la gestion des archives
11. Utiliser les logiciels de gestion spécifiques (comptabilité, prise de rendez-vous, statistiques d'activité...)
12. Mettre en œuvre les règles de gestion de personnel en vigueur

<p><b>Critères d'évaluation :</b>  <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p><b>Indicateurs :</b>  <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p><b>1 – Conformité des règles dans la gestion d'un budget</b></p>	<p>Les règles et modalités de fonctionnement des outils de gestion de l'activité, des outils statistiques et des tableaux de bord sont identifiées et expliquées avec clarté                      Les erreurs ou incohérences figurant dans les outils de gestion de l'activité, les statistiques et tableaux de bord sont repérés                      La structure et le fonctionnement d'un budget sont identifiés                      Les éléments devant figurer dans un bilan comptable et un rapport d'activité sont identifiés                      Les logiciels dédiés sont utilisés avec aisance</p>
<p><b>2 – Conformité aux règles d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité dans les locaux et matériels</b></p>	<p>Les équipements et matériels nécessaires au fonctionnement des activités des orthophonistes sont identifiés en tenant compte des règles de sécurité et d'hygiène en vigueur                      Les normes et réglementations s'imposant aux locaux, installations et matériels utilisés par les orthophonistes sont identifiées et expliquées avec clarté                      L'organisation des lieux est fonctionnelle                      Les matériels sont maintenus et suivis en adéquation avec les règles d'usage et les réglementations en vigueur                      Les incidents sont systématiquement consignés et tracés                      Les règles et recommandations en matière d'hygiène sont identifiées, consignées, voire affichées                      Les règles régissant la circulation des déchets sont identifiées                      Les non conformités des locaux, installations et matériels utilisés par les orthophonistes sont identifiées et des mesures correctives adaptées sont proposées                      Les informations permettant de suivre les évolutions du matériel et des normes sont utilisées</p>
<p><b>3 – Conformité dans l'application des règles de gestion du personnel</b></p>	<p>Les sources d'information sur les règles de gestion du personnel sont identifiées                      Les règles sont identifiées et expliquées                      Les modalités de gestion du personnel sont explicites</p>
<p><b>4 – Respect des règles de gestion administrative</b></p>	<p>Les règles concernant la gestion des dossiers et l'archivage sont explicitées                      Le suivi et l'enregistrement des dossiers sont conformes aux règles et rigoureux</p>

	Les dossiers des patients sont mis à jour de manière régulière et rigoureuse
--	--

**Compétence 10 :**

**Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs**

1. Organiser et planifier ses interventions et celles de l'équipe d'orthophonistes en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités ainsi que des interventions conduites en simultané par d'autres professionnels auprès du patient selon la législation en vigueur
2. Identifier les missions des différents acteurs intervenant pour la prise en charge du ou des patients suivis, la nature des informations à leur transmettre ainsi que les ressources existantes sur le territoire de santé
3. Orienter, si nécessaire, les personnes vers d'autres professionnels ou d'autres compétences afin de veiller à la continuité des soins
4. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des patients (santé, social, médico-social, culturel, associatif...)
5. Développer et mettre en œuvre des activités ou des projets transversaux au sein de l'établissement et dans le cadre de réseaux
6. Coordonner les actions ou les soins avec les aidants, les professionnels de santé, les intervenants dans le champ social, économique et éducatif pour conduire des projets d'intervention pertinents
7. Initier et mettre en place des partenariats, notamment avec des structures institutionnelles, afin de mobiliser l'ensemble des ressources contribuant à l'intervention professionnelle des orthophonistes
8. Sélectionner les outils de transmission de l'information adaptés aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité
9. Coordonner les actions de prévention mises en place sur un territoire

<b>Critères d'évaluation :</b> <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<b>Indicateurs :</b> <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
<b>1.-Pertinence de l'identification et de la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs</b>	Les champs d'intervention et les modalités d'interpellation des différents acteurs intervenant auprès des patients suivis par les orthophonistes sont identifiés Les outils de transmission permettant de communiquer les éléments de sa pratique professionnelle sont identifiés Les limites de l'intervention en orthophonie sont identifiées

<p><b>2.-Pertinence des modalités de coopération et de collaboration mises en œuvre</b></p>	<p>Les ressources existantes sur le territoire et qui peuvent être mobilisées par l'orthophoniste sont identifiées : structures sanitaires et sociales, associations, organismes, autres structures intervenant dans le dépistage...</p> <p>L'organisation de la coopération ou de la collaboration mise en œuvre pour optimiser la prise en charge sanitaire et médico-sociale du patient ou du groupe de patients est expliquée et argumentée</p> <p>Les informations disponibles sur le patient circulent efficacement entre les différents acteurs concernés dans le respect du lien thérapeutique établi</p> <p>Les comptes-rendus écrits de bilans orthophoniques sont détaillés et compréhensibles pour les prescripteurs</p> <p>La nature des informations à transmettre au prescripteur, au patient et aux autres professionnels est identifiée</p> <p>Les notes de synthèse et documents d'information rédigés sont clairs et adaptés aux besoins de leurs destinataires</p> <p>Les interventions lors des réunions respectent/les règles de déontologie médicale concernant la confidentialité et le respect de la parole qui est adressée.</p> <p>Les rencontres et réunions institutionnelles sont réinvesties dans le travail avec le patient</p> <p>Le positionnement lors des échanges au cours desquels il est nécessaire d'écouter et d'argumenter des opinions contradictoires est clair et efficace</p> <p>Les modalités de sélection des informations transmises à l'extérieur sont explicitées</p>
<p><b>3 - Qualité de la prise en charge collective des patients</b></p>	<p>La prise en charge d'un patient en cas de trouble nécessitant une intervention d'urgence est organisée de manière efficace</p> <p>L'apport potentiel de l'orthophoniste dans le cadre d'un projet thérapeutique collectif dans institution est clairement identifié</p> <p>Les différentes solutions de réorientations éventuelles si le bilan orthophonique n'est pas indiqué en 1ère intention sont identifiées</p>
<p><b>4.-Conformité des actions mises en place pour la répartition des activités et des compétences</b></p>	<p>Les modes d'organisation et de répartition au sein de l'équipe pluri professionnelle tiennent compte des compétences de chaque acteur</p> <p>Les liens entre les différentes interventions professionnelles sont repérés et explicités</p> <p>Les spécificités de chaque acteur sont repérées et utilisées dans le cadre des actions de prévention conduites par les orthophonistes</p> <p>Les complémentarités dans un domaine de compétence partagée entre plusieurs acteurs professionnels sont clairement formulées</p>
<p><b>5 - Qualité de l'organisation de l'activité de l'orthophoniste</b></p>	<p>Les différents types d'activités à conduire (bilans, rééducations, rédaction de documents et correspondances, préparation de supports, communication, etc) sont identifiés</p> <p>La planification des différentes activités sur la semaine tient compte du flux patients et du temps et des ressources disponibles</p> <p>Les absences sont anticipées</p> <p>L'information recueillie à propos d'un patient est hiérarchisée de manière pertinente</p> <p>Un dossier-type patient répondant à différents types d'utilisations est conçu</p> <p>Le temps et les procédures nécessaires à la constitution et à la mise à jour du fichier/base de données patients sont prévus et planifiés</p>

**Compétence 11 :**

**Former et informer des professionnels et des personnes en formation**

1. Organiser l'accueil et l'information d'un professionnel, d'un étudiant ou d'une personne en formation dans le service ou la structure
2. Repérer et expliciter les connaissances et les savoir-faire à transmettre aux étudiants ou aux professionnels en relation avec leur niveau de formation
3. Concevoir et animer des séances de formation ou d'information auprès d'un public de professionnels, d'étudiants ou de futurs professionnels
4. Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique
5. Organiser et planifier des séquences de formation notamment en partenariat avec d'autres acteurs
6. Organiser et superviser des situations et des activités d'apprentissage dans une démarche progressive d'autonomisation au bénéfice des stagiaires et étudiants
7. Évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires et les étudiants en lien avec les objectifs pédagogiques de stage ou d'enseignements
8. Communiquer sur sa profession et valoriser son activité

<p>Prendre un rôle actif dans le développement, l'amélioration et la promotion de la profession notamment en s'engageant dans les réseaux professionnels</p> <p><b>Critères d'évaluation :</b>  <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p><b>Indicateurs :</b>  <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p><b>1.-Pertinence des informations prises en compte</b></p>	<p>Les informations utiles pour accueillir un stagiaire, un étudiant ou un professionnel en formation sont identifiées          Le public à qui s'adresse l'information ou la formation est identifié          Les connaissances, savoir-faire, qualité de réflexion et d'analyse devant être acquis par les personnes recevant la formation sont identifiés          Les objectifs définis par et pour chaque stagiaire sont identifiés</p>
<p><b>2.-Pertinence des actions conduites</b></p>	<p>Une démarche d'accueil adaptée à chaque catégorie de publics (stagiaire, étudiant, nouvel arrivant professionnel, ...) est mise en œuvre          Les conseils, démonstrations, analyses commentées de la pratique et explications apportées tiennent compte du profil de chaque interlocuteur et des objectifs du stage          Les démarches d'analyse et de transmissions de savoir-faire et de connaissances sont organisées et adaptées au stagiaire ou à l'étudiant en tenant compte de son évolution et de ses difficultés          Les mises en lien théoriques avec la pratique professionnelle sont analysées et recherchées          Des axes et des moyens d'évolution permettant de faire progresser les professionnels et étudiants formés sont identifiés          Le support choisi est adapté à la situation de formation</p>
<p><b>3.-Cohérence des actions conduites</b></p>	<p>Les critères et indicateurs utilisés pour l'évaluation des stagiaires ou étudiants tiennent compte des objectifs prédéfinis          Les informations diffusées sur la profession tiennent compte du cadre légal et réglementaire d'exercice de la profession</p>